



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2009

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

ADHÉSION À LA FÉDÉRATION DE
L'EXPRESSION CULTURELLE ET
CINÉMATOGRAPHIQUE

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 décembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Frank MICHEL -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

EVENEMENTS

**ADHÉSION À LA FÉDÉRATION DE L'EXPRESSION CULTURELLE
ET CINÉMATOGRAPHIQUE**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La Ville de Niort souhaite adhérer, à partir de la saison 2009/2010, à la Fédération de l'Expression Culturelle et Cinématographique

La Fédération de l'Expression Culturelle et Cinématographique est une association non lucrative. Elle a pour but d'intégrer le cinéma dans le cadre d'une politique d'animation socio-culturelle. Elle interviendra notamment dans le cadre du marché de Noël 2009 dans les animations pour les enfants.

La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale de l'Association. Le montant pour la saison 2009/2010 (du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010) s'élève à 45,00 € pour la Ville de Niort.

Les crédits nécessaires au versement de la cotisation annuelle seront prévus, chaque année, au budget de l'exercice en cours.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les statuts de la Fédération de l'Expression Culturelle et Cinématographique ;
- Autoriser l'adhésion de la Ville de Niort à cette Association ;
- Désigner Monsieur Nicolas MARJAULT, Adjoint délégué, pour représenter la Ville de Niort au sein de cette Association ;

Il a été procédé à cette désignation par un vote à main levée, après que le Conseil en ait décidé ainsi à l'unanimité et ainsi que le permet l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs à cette adhésion et à verser chaque année la cotisation annuelle.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort

Geneviève GAILLARD

L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT